

## **Formation professionnelle : l'apprentissage des normes de genre**

**Nadia Lamamra, Farinaz Fassa et Martine Chaponnière**

Dans un contexte global d'élévation des niveaux de formation, de massification scolaire et de fort taux de chômage chez les jeunes, nombre de pays occidentaux manifestent un intérêt croissant pour la formation professionnelle initiale<sup>1</sup>. Ce regain d'intérêt est significatif car il provient de pays où traditionnellement la filière professionnelle était fortement dévalorisée. Ainsi, lorsque la Commission européenne insiste sur l'intérêt de la formation professionnelle duale (ou en alternance), il s'agit avant tout de répondre « aux besoins de l'économie et de trouver des solutions à la hausse rapide du chômage des jeunes » (Commission européenne, 2012 : 3). Il est question dans ce numéro surtout de la formation professionnelle initiale en alternance, où les jeunes reçoivent un enseignement théorique en école et une formation pratique en entreprise<sup>2</sup>.

La formation professionnelle duale qui alterne apprentissage théorique en école professionnelle et apprentissage pratique en entreprise est le modèle dominant en Suisse et en Allemagne. En 2011 par exemple, il concerne environ 64% des jeunes femmes et 77% des jeunes hommes en Suisse s'engageant dans une formation postobligatoire (généralement à la fin de l'école obligatoire, lorsque les élèves ont quinze ou seize ans) et ce avec des différences régionales très marquées. La formation professionnelle est en outre souvent présentée comme l'une des clés de la réussite helvétique, en particulier pour expliquer le faible taux de chômage des jeunes comparativement aux autres pays européens. Le système dual est ainsi largement valorisé par les acteurs politiques, économiques, mais aussi par une partie importante de la population.

En outre, ce système particulièrement spécialisé (environ 230 filières) et caractérisé par une orientation professionnelle précoce (dès 14-15 ans) s'accompagne d'une forte ségrégation de sexe en comparaison internationale (Imdorf *et al.*, sous presse). En effet, sur l'importante

---

<sup>1</sup> Pour le présent numéro, nous avons privilégié l'usage du terme « formation professionnelle initiale » et parlons d'alternance ou de système dual, pour éviter la confusion que le recours au terme « apprentissage » pourrait induire. En effet, en Suisse, l'apprentissage est synonyme de formation professionnelle initiale en alternance, alors qu'en France il caractérise toutes les filières, y compris universitaires, où un système d'alternance est introduit.

<sup>2</sup> Ce système d'alternance prend des formes diverses : en Allemagne et en Suisse, l'alternance est hebdomadaire, les apprenti·e·s étant engagé·e·s dans des entreprises au quotidien et passant 1 à 2 jours par semaine en école professionnelle, ou dans des cours inter-entreprises. En France, l'alternance connaît d'autres formes, notamment celle d'un temps en école, entrecoupé par des périodes continues de stages en entreprise.

offre de formations proposées, 20 d'entre elles réunissent 60% des jeunes femmes. Ces voies de formation sont rarement paritaires, femmes et hommes optant pour des métiers typiques « pour leur sexe ». La ségrégation du marché du travail se retrouve donc en amont dans les filières de formation professionnelle. De manière générale, on peut affirmer que la formation professionnelle initiale est un espace qui rompt avec la relative mixité scolaire que les jeunes ont connue au secondaire. La formation professionnelle est un lieu hybride entre école et marché du travail. De ce fait, les logiques institutionnelles des établissements de formation (lycées professionnels, écoles professionnelles, centres de formation, écoles des métiers, etc.) (re)produisent des inégalités propres aux systèmes scolaires. Par ailleurs, les logiques du marché du travail pèsent sur les places en entreprises formatrices, les stages et les contenus du travail. Ainsi, outre les mécanismes produisant de futur·e·s travailleurs et travailleuses pour un marché ségrégué, la formation professionnelle est le lieu d'un processus de socialisation sexuée et d'une (re)négociation avec les normes de genre (arrangements, stratégies, résistances, reconfigurations), phénomènes abordés plus en détail dans les différents articles de ce numéro. Au vu de l'intérêt suscité par cette filière de formation, et tout particulièrement par les avantages associés au système dual (transition aménagée vers le marché du travail, familiarisation avec les logiques du travail), une analyse approfondie de ses implications dans une perspective féministe s'avère indispensable.

La formation professionnelle est, comme le rappelle Prisca Kergoat dans ce numéro, soumise aux mécanismes de discrimination de deux espaces distincts. En effet, ce système prend place après une scolarité frappée du sceau des inégalités (curriculum caché, filières différenciées selon le sexe et la classe sociale). Il est déterminé par une orientation professionnelle fortement différenciée (les filles se dirigeant vers un nombre de métiers plus restreint que les garçons) et marquée par le système de genre comme le montrent Françoise Vouillot (2007) et, dans le présent numéro, Lorraine Birr (le choix d'un métier se faisant à l'adolescence, notamment en vue d'affirmer sa conformité de genre). La formation professionnelle prend en outre place juste avant l'entrée sur le marché du travail, auquel elle est fortement liée, et elle reproduit les discriminations et les inégalités qui le caractérisent : métiers sexués, ségrégation horizontale, concentration. Elle fonctionne donc comme véritable antichambre du marché du travail. Cette spécificité fait que la formation professionnelle est un espace qu'il est particulièrement pertinent de soumettre à une analyse féministe. En effet, toute l'expérience en formation professionnelle, que ce soit le choix d'un métier, l'accès à une place d'apprentissage (marché des places d'apprentissage, sélection), puis le quotidien de la formation en école comme en entreprise sont marqués par le genre.

Il faut cependant déplorer le peu de travaux scientifiques s'intéressant à la formation professionnelle, et tout particulièrement la rareté des études l'abordant dans une perspective de genre. Ceci s'explique notamment par la spécificité de l'objet dont les contours sont flous, car au croisement de plusieurs champs disciplinaires : sociologie de l'éducation, sociologie du travail, sciences de l'éducation, psychologie de l'orientation. Prisca Kergoat souligne d'ailleurs ici l'aporie à laquelle conduit l'analyse menée depuis le seul champ de l'éducation, qui occulte les mécanismes de construction de la ségrégation et la production des inégalités dans le monde professionnel.

La formation professionnelle, notamment sous sa forme duale, constitue un véritable lieu de socialisation professionnelle. Dans les modèles allemand et suisse, la plus grande partie de la formation se déroulant dans des entreprises, les apprenti·e·s sont immédiatement confronté·e·s aux logiques du marché du travail (recherche d'un stage ou d'une place d'apprentissage dans un marché concurrentiel ; accès aux entreprises dans un contexte de ségrégation ; confrontation lors de la sélection à des processus de sur- ou de sous-sélection selon le sexe ; pression à la productivité ; etc.). Les procédures de recrutement et de sélection sont discriminantes, et, comme l'analysent ici tant Sabrina Dahache que Prisca Kergoat, reproduisent de façon particulièrement marquée les hiérarchies sociales. La socialisation professionnelle se poursuit lors de la formation elle-même, où les jeunes apprennent l'organisation et la division du travail, ce notamment en lien avec leur statut d'apprenti·e, un statut hybride, fréquemment mal défini, au carrefour entre élèves et employé·e·s. Un statut qui renvoie provisoirement (le temps de leur apprentissage) l'ensemble des apprenti·e·s, filles et garçons, à une position de subordination à l'ensemble du collectif de travail (Lamamra, sous presse). Cette position fait que les apprenti·e·s sont assigné·e·s à des tâches subalternes, le plus souvent similaires aux tâches traditionnellement effectuées par les femmes dans la sphère domestique (entretien, ménage, rangement). La division du travail s'immisce également entre les apprenti·e·s, selon leur ancienneté, et également, comme le montre ici Dahache, selon leur sexe.

Se dégage alors une des caractéristiques de la formation professionnelle : en parallèle à la socialisation professionnelle se fait l'apprentissage de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe. Cette division sexuelle du travail est particulièrement forte en situation d'insertion atypique ou pionnière, autrement dit lorsqu'une personne se forme dans un métier généralement associé à l'autre sexe et où celui-ci est numériquement surreprésenté, un apprenti fleuriste, par exemple. La division sexuelle du travail s'exerce tant au travers des discours enseignants que dans l'attribution réelle des tâches. Ainsi, les filles sont renvoyées au

nettoyage du matériel (Dahache) ou félicitées pour leur finesse d'exécution ou leur motivation (Elettra Flamigni et Barbara Pfister-Giauque dans ce numéro), pendant que les garçons sont exclus des travaux les moins pénibles ou les moins répétitifs (Dahache) et sont vantés pour leur talent, leurs potentialités dans la profession (Flamigni et Pfister-Giauque). S'ajoute à cela un accès différencié aux outils et au pouvoir que ceux-ci confèrent (Tabet, 1979). Au travers de la division sexuelle du travail, la formation professionnelle opère donc une socialisation de genre. Ainsi, en parallèle à l'apprentissage des règles et des normes propres à des métiers fortement sexués, les jeunes sont également socialisé·e·s aux normes de genre dans les métiers.

Enfin, l'analyse féministe permet d'observer les mobilités de genre (Guichard-Claudic, Kergoat et Vilbrod, 2008) à l'œuvre en formation professionnelle. Les apprenti·e·s, tout particulièrement les garçons habitués à occuper la position dominante dans les rapports sociaux de sexe, font l'expérience du déclassement (Lamamra, 2011). Au travers de leur statut, elles et ils occupent le statut le plus dominé dans la hiérarchie professionnelle. Par ailleurs, l'analyse de la situation des personnes en situation pionnière est révélatrice de ces mouvements subtils. Compte tenu de la hiérarchie des professions, les pionniers ont opéré une mobilité descendante, un déclassement, pendant que les pionnières ont effectué (volontairement ou non) un mouvement de mobilité ascendante. Cependant, tout sera fait, à l'école comme dans l'entreprise, pour leur permettre de retrouver leur « juste position » dans les rapports sociaux de sexe, comme le montrent ici Flamigni et Pfister-Giauque. Cela peut prendre des formes particulièrement brutales de rappels à l'ordre ou de remise au pas (Marry, 2007) ou au contraire, des formes d'encouragement, voire de soutien à modifier son insertion professionnelle, par exemple dans le cas des jeunes hommes assistants dentaires (Imdorf, 2007).

Les quatre articles qui composent le *Grand Angle* de ce numéro documentent les logiques de ségrégation et de sexuation qui alimentent le champ de la formation professionnelle ainsi que les inégalités et les discriminations subies lors de cette étape de la formation. Ils questionnent la formation professionnelle comme espace propre de production du genre, dans le sens où son objectif premier est de produire de futur·e·s professionnel·le·s prêt·e·s à entrer dans un marché du travail et des professions sexuées. Les apprenti·e·s intègrent les contraintes de l'organisation du travail (hiérarchie, horaires), les règles du travail (soumission, obéissance, flexibilité, polyvalence), mais aussi les codes informels de genre (normes de virilité et de féminité propres aux différents secteurs, hiérarchie masculin-féminin). Durant la formation professionnelle, les apprenti·e·s acquièrent non seulement les compétences professionnelles

d'un métier, mais apprennent également à être des professionnel·le·s femmes ou hommes selon leur secteur d'activité. La première de ces contributions, l'article de Prisca Kergoat, propose une réflexion d'ensemble sur le système de formation professionnelle français, ses procédures de sélection et montre comment le système se trouve à l'articulation entre discriminations liées au sexe et à la classe sociale. Elle montre en outre que filles et garçons en apprentissage ont tout intérêt à ne pas transgresser les frontières de genre si elles et ils veulent s'insérer sur le marché du travail, ce qui permet de nuancer la soi-disant capacité du système à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Toujours en France, l'article de Sabrina Dahache traite du volet école de la formation professionnelle en milieu agricole, espace généralement hostile à la féminisation. Elle s'intéresse également aux processus de sélection et met au jour la division sexuelle du travail dans des métiers peu abordés jusque-là, montrant comment les jeunes hommes se retrouvent une fois encore dans des activités valorisées. Le discours enseignant fait également l'objet de l'article de Elettra Flamigni et Barbara Pfister-Giauque, qui analysent très finement les stéréotypes convoqués par les enseignant·e·s confronté·e·s à des pionnières ou des pionniers, mais surtout la manière dont les compétences sont sans cesse requalifiées au service des rapports de genre. Elles montrent par ailleurs que la mixité n'est ni souhaitée, ni revendiquée, et proposent ainsi une piste explicative quant à la permanence du discours sur les pionnières et les pionniers dans le champ de la recherche sur l'orientation et la formation professionnelle. Ainsi, derrière un discours apparemment égalitaire et positif transparait un renforcement des stéréotypes de genre et un non-dit sur la peur d'une présence plus massive de l'autre sexe. Enfin, le dernier article aborde la situation allemande et se situe en amont de la formation professionnelle, soit au moment de l'orientation professionnelle. Lorraine Birr s'intéresse en effet aux choix effectués par des jeunes femmes et montre le cheminement qu'elles font pour rester conformes aux normes de genre. Elle dément l'idée répandue que la faible présence des femmes dans les métiers techniques s'expliquerait par leur désintérêt pour ces domaines. Elle montre que leur résistance à y entrer est liée à l'anticipation qu'elles font de deux types de difficultés : un accès plus difficile à la profession et un quotidien professionnel dans lequel elles s'attendent à voir leurs compétences dénigrées.

Les liens profonds entre construction d'une identité sexuée et choix professionnels, mis en évidence par Lorraine Birr, invitent à s'interroger sur le type de message que les campagnes de promotion des métiers techniques auprès des filles font passer et ainsi comprendre pourquoi l'on parle encore et toujours de pionnières dans des métiers d'hommes. C'est ce que propose la rubrique *Parcours* retraçant les tours et détours qu'a pris la Journée organisée en

Suisse dès 2001 pour élargir le choix professionnel des filles. D'un événement qui s'adressait initialement aux seules filles et ceci dans une perspective corrective, cette journée menée en Suisse par les Bureaux de l'égalité est devenue, d'abord dans certains cantons romands, puis dans la plupart des cantons suisses, une journée d'orientation professionnelle destinée aux deux sexes, avec une lointaine évocation du genre. On peut se demander si cette évolution, fruit des nombreuses critiques reçues lorsque le projet était destiné aux seules filles, n'est pas un recul et si ces changements ne permettent pas au système de genre de se maintenir en place.

Ce qui ressort, directement et indirectement, des articles du *Grand Angle* est que la formation professionnelle voit s'articuler une logique de formation avec une logique de production. La tension entre ces deux logiques affecte tous les acteurs et toutes les actrices du système : les entreprises, les personnes formatrices, les apprenti·e·s et bien sûr l'Etat dont le rôle n'a pas directement été abordé ici. Cela mériterait d'être étudié plus avant dans ce contexte, notamment en nous intéressant aux campagnes de promotion des métiers, qui n'abordent jamais pour les jeunes femmes les « coûts » d'un choix traditionnel, en termes de salaires, de perspective de carrière, etc. Cela pourrait être une variante aux campagnes centrées sur la valorisation répétée des domaines traditionnellement masculins en vue d'y attirer des pionnières et de faire progresser la mixité. Au final, les contributions réunies dans ce numéro montrent combien la conformité de genre reste prégnante dans les représentations des acteurs et actrices de la formation professionnelle, qu'il s'agisse des enseignant·e·s ou des apprenti·e·s, combien les logiques institutionnelles restent centrées sur la valorisation du masculin, combien le marché du travail – pas seulement la formation – joue un rôle central dans la reproduction des inégalités et enfin comment le quotidien des « pionnières » est jalonné de remises au pas et de rappels à l'ordre en matière de conformité de genre.

Il s'agit, avec ce numéro, d'une toute première entrée dans les enjeux de genre de la formation professionnelle. La réflexion doit être poursuivie, tout particulièrement autour des évolutions récentes dans les systèmes de formation, qui connaissent une perméabilité croissante de deux modèles (académique et professionnel). Ainsi, la formation professionnelle a tendance à connaître une forme d'intellectualisation (élévation du niveau d'exigence, alignement sur les normes des formations académiques), pendant que le modèle académique se calque toujours plus sur les réquisits du marché du travail.

Cette porosité entre les modèles a évidemment un impact sur la formation professionnelle supérieure, qui n'a été qu'esquissée dans ce numéro. Le développement d'une telle offre connaît en Suisse des destins divers, les domaines traditionnellement investis par les jeunes

femmes n'ouvrant pas sur les mêmes formations supérieures que ceux occupés par les jeunes hommes. Cela n'est pas sans rappeler les conclusions de Prisca Kergoat qui souligne que les secteurs offrant une filière de formation complète (du niveau V au niveau I) sont ceux largement dominés par les hommes. Ainsi, ce ne sont pas seulement les discours enseignants, les pratiques de recrutement des entreprises, mais aussi tout le système de formation qui se reconfigure sans cesse pour maintenir en place les rapports sociaux de sexe.

## Références

- Commission européenne (2012). Communication de la Commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions. *Repenser l'éducation - Investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques* (pp. 669). Strasbourg: Commission européenne.
- Guichard-Claudic, Yvonne, Danièle Kergoat et Alain Vilbrod (Eds.) (2008). *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Imdorf, Christian (2007). « Assistants de cabinet de sexe masculin : les médecins et les médecins-dentistes se sentent menacés ». *Revue Mensuelle Suisse d'Odontostomatologie*, 117(3), 332-333.
- Imdorf, Christian, Sacchi, Stefan, Wohlgemuth, Karin, Cortesi, Sasha et Aline Schoch (sous presse). How cantonal education systems in Switzerland promote gender-typical school-to-work transitions, *Swiss Journal of Sociology*, 40, 2.
- Lamamra, Nadia (2011). « La formation professionnelle en alternance, un lieu de transmission des normes de genre? » *Revue Psychologie du Travail et des Organisations*, 17(4), 330-345.
- Lamamra, Nadia (à paraître). « "Le bon corps au bon endroit". Incorporation des normes de genre en formation professionnelle en alternance » (titre provisoire). *Raisons éducatives*.
- Marry, Catherine (2007). « Celles qui dérogent... » In Christian Baudelot et Roger Establet (Eds.), *Quoi de neuf chez les filles ? Entre stéréotypes et liberté* (pp. 123-128). Paris: Nathan.
- Tabet, Paola (1979). « Les Mains, les outils, les armes ». *L'Homme*, 19(3-4), 5-61.
- Vouillot, Françoise (2007). « L'orientation aux prises avec le genre ». *Travail, genre et société. Formation et orientation: l'empreinte du genre*, 18(2), 87-108.